

## ENVIRONNEMENT

## Sept éoliennes plantées près d'Anglure ?

Le projet de parc éolien de Bagnoux, Clesles et Étrelles-sur-Aube prend forme. Des permanences d'information avaient lieu hier, dans les trois communes.

La société energieTEAM projette d'installer sept éoliennes d'une hauteur en bout de pales de 165 mètres : deux à Bagnoux, deux à Étrelles-sur-Aube et trois à Clesles. Elles devraient produire 63 GWh (gigawattheure) par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité (chauffage compris) de 8 630 foyers.

« Ce projet va engendrer une activité économique conséquente pour le territoire, promet Catherine Bové, responsable communication chez energieTEAM. Avant les travaux de construction du chantier, notaire, bureaux d'études et géomètres sont sollicités. Puis lorsque le chantier débutera, les entreprises du secteur seront sollicitées pour la voirie, le génie civil, l'enfouissement des réseaux, le transport des machines et la sécurité sur les parcs. En termes d'embauches, quel que soit le constructeur des éoliennes, il faudra deux personnes pour cinq machines pour effectuer la maintenance après leur mise en service. Et le chantier va engendrer de l'activité économique sur le secteur en termes de restauration, chambres

d'hôtes... » Mais nous n'en sommes qu'aux prémices. Fin 2014, le projet avait fait l'objet de délibérations favorables des élus de chacune des trois communes. Depuis, l'étude d'impact a été réalisée et energieTEAM devrait déposer le projet en préfecture d'ici la fin de l'année 2017.

**«Parfois, des choses viennent contrecarrer le projet et ça, on n'y peut pas grand-chose»**

Catherine Bové, energieTEAM

Une enquête publique pour recueillir les avis des riverains sera ensuite prévue pour s'assurer que la population a bien été informée. Quelques mois plus tard, le dossier passera alors en commission départementale des sites (CDNPS), et enfin, le préfet fera connaître sa décision sur le projet. Cela pourrait intervenir courant 2019 avant des travaux qui ne démarreraient donc pas avant 2020.



De nombreuses éoliennes sont déjà installées dans le Sud-Ouest marnais.

Certains riverains peuvent aussi se rétracter. « Ça peut arriver, effectivement, reconnaît Catherine Bové, mais on fait en sorte, avant de déposer le projet à la préfecture, que les communes soient favorables, qu'il ne devrait pas poser de problèmes. Parfois, des choses viennent le contrecarrer et ça, on n'y peut pas grand-chose. »

**«UNE TROP FORTE CONCENTRATION»**

Comme ces éoliennes sont prévues sur une plaine agricole, loin des habitations (800 mètres pour la plus proche et 2 000 mètres), la responsable de la communication est confiante. « En fonction des préconisations des services de l'État, il y a des choses qui peuvent évoluer, des éoliennes peuvent être déplacées. »

Claude Marcelot, conseiller municipal à Clesles, était contre le

projet comme deux autres membres de la mairie, mais à la majorité, il a été validé. « Ce qui me dérange, c'est au niveau des paysages. On monte sur les deux ponts à proximité et si on contemple la plaine, c'est un sapin de Noël... »

Mais dans le mauvais sens du terme pour le conseiller municipal qui se sent encerclé. « Je n'ai rien contre l'éolien, je suis d'ailleurs pour les énergies renouvelables, seulement, on arrive à saturation ici. Il y a déjà une trop forte concentration d'éoliennes », regrette-t-il.

Quant au maire de Clesles, Jean-Marie Vanryssel, il s'est dit pour ce projet qui a été validé. « Ça ne fait jamais l'unanimité... Les contres, ça ne leur plaît pas d'en voir. C'est l'impact visuel et environnemental. Mais à choisir entre des éoliennes et une centrale, c'est vite vu. C'est plus esthétique », estime le maire. ■ VICTOR BOLO

## 500

C'est le nombre d'éoliennes, aujourd'hui, autorisées dans le département de la Marne, sur 72 parcs éoliens. Toutes n'ont pas été construites d'après les informations de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) : 400 sont en fonctionnement (sur 63 parcs), 92 sont en passe d'être construites ou en train de l'être. Les sept prévues à Bagnoux, Clesles et Étrelles-sur-Aube sont encore au stade de projet, le dossier de demande officielle n'ayant pas encore été déposé. En revanche, il existe un projet en phase de construction dans le Sud-Ouest marnais, validé en avril 2015. Il prévoit l'implantation de 30 éoliennes sur les communes de Gougançon, Corroy, Angluzelles-et-Courcelles et Faux-Fresnay dont les travaux vont démarrer fin 2018.

## RENDEZ-VOUS

## À VENIR

**MONTMIRAIL**  
**L'association Le Chat Botté lance un appel** Depuis plusieurs jours, « un membre ne faisant plus partie de l'association diffuse de fausses informations sur les réseaux sociaux », prévient Nadine Turlin, présidente du Chat Botté. Toutes les personnes qui ont adopté des animaux à l'association, qui ont fait des dons en nourriture, litière, couvertures et en numéraires ou les commerçants à qui on a déposé une tirelire au profit de l'association, sont invitées à la contacter par mail : nadine.turlin@orange.fr

**MARCILLY-SUR-SEINE**  
**Manifestation au profit du Téléthon** L'association sportive et culturelle de Marcilly-sur-Seine organise sa manifestation au profit du Téléthon, samedi, de 8 à

13 heures. Vente de brioches dans les rues et d'objets de la boutique. Mise à disposition d'une urne pour les dons. Rendez-vous à la Maison des associations, 29, avenue des Tilleuls.

## AUJOURD'HUI

**FERC-CHAMPENOISE**  
**Conférence sur l'histoire des cours d'eau** L'association « Mémoire Fertonne » organise ce jeudi, à 20 h 30, à la salle des associations Yvette Vignon, une conférence sur l'histoire de l'eau dans le Sud Ouest marnais. Elle sera présentée par Jean Madin de Faux-Fresnay, membre de l'association. Entrée libre.

## DEMAIN

**SÉZANNE**  
**Concert-spectacle au Prétoire** Vendre-

di, à 21 heures au Prétoire, Claire Gautrot-Gobillard (celliste) et Jérôme Boutilier (pianiste, baryton) représenteront le Salon Henriette et Henri. Ils nous entraînent dans un voyage entre musique, poésie et littérature et convoquent les auteurs et compositeurs qui expriment ce qu'ils vivent. Entrée gratuite, sur réservation uniquement, auprès de la mairie de Sézanne. Tél. 03 26 80 59 01.

## BETHON

**Salon de thé** Le club Elisabeth prévoit son marché de Noël avec une exposition de patchwork à partir de demain et jusqu'à dimanche, à la salle des fêtes de Bethon, de 10 heures à 18 heures.

**Des chaussettes pour chaque pas !**

**-20%\* sur les produits CHAUDS**

**OLYMPIA LA BOUTIQUE**

Av. J.-M. Jacquart, 21 10100 ROMILLY-SUR-SEINE

\*Du 27/11 au 22/12/17, sur articles sélectionnés, cumulable avec l'offre 3 produits -10% à 3 produits -20%  
\*Ouverture boutique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h15 le vendredi)

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)